Centre
de services scolaire
des Îles
Québec

Poursuivre le développement de votre carrière dans un milieu de vie connecté sur la nature, à sa communauté et où la mer vous offre détente et plaisir à 5 minutes de la maison, qu'en diriez-vous?
Vous rêvez depuis longtemps d'une carrière au sein d'une petite équipe dynamique, compétente, engagée, motivée, qui travaille dans la complicité et dans la convivialité?

Et si Les Îles avaient cet emploi de rêve à vous offrir?

Le Centre de services scolaire des Îles est à la recherche de candidat-e-s intéressé-e-s
pour combler un besoin de : **Agente / Agent de réadaptation au primaire**

Poste régulier à raison de 35 heures / semaine

Nature du travail

L'emploi d'agente ou agent de réadaptation comporte plus spécifiquement le dépistage, l'aide et l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, dans le but de rétablir et de développer les capacités adaptatives de l'élève, de favoriser une adaptation optimale en interaction avec son environnement et de développer son autonomie, ainsi qu'un rôle conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

Quelques attributions caractéristiques

L'agente ou l'agent de réadaptation participe à la mise en application du service de psychoéducation tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du Centre de services scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il planifie et effectue des entrevues, procède à des observations, recueille auprès des intervenantes et intervenants scolaires ou externes ou des parents des renseignements pertinents et analyse les données afin d'identifier la nature de la problématique.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation.

Elle ou il accompagne et conseille les autres intervenantes et intervenants scolaires et les parents d'élèves en difficulté d'adaptation; elle ou il leur propose des stratégies pour intervenir auprès de ces élèves et les guide dans le choix d'attitudes et d'approches pour favoriser le développement de comportements sociaux souhaitables et de compétences adaptatives; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation.

Elle ou il planifie, organise et anime, en collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants scolaires ou externes, des activités auprès de groupes classes ou de groupes d'élèves présentant des difficultés communes ou des problématiques particulières.

Elle ou il conçoit, adapte ou élabore du matériel en fonction des besoins et des capacités des élèves présentant des difficultés d'adaptation.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évolution de la situation ainsi que des bilans, fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire; elle ou il leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève.

Elle ou il établit et maintient une collaboration et des liens avec les organismes partenaires; elle ou il communique avec les autres intervenantes et intervenants concernés pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements; elle ou il peut diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins.

Elle ou il peut être appelé-e à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Plus spécifiquement

L'agente ou l'agent de réadaptation collaborera, avec les enseignantes et enseignants et les éducatrices et éducateurs spécialisés des classes d'adaptation scolaire primaire, auprès d'une clientèle présentant des difficultés d'adaptation, des difficultés relevant de la psychopathologie, des difficultés comportementales, etc.

Son rôle sera entre autres :

- de coordonner la mise en place des services en adaptation scolaire primaire avec les enseignantes et enseignants et les éducatrices et éducateurs spécialisés;
- d'effectuer du rôle-conseil auprès des enseignantes et enseignants en adaptation et des éducatrices et éducateurs spécialisés;
- d'animer les rencontres cliniques des équipes;
- de procéder à des observations et des analyses fonctionnelles du comportement;
- de participer aux plans d'intervention et de s'assurer de leur mise en place;
- de soutenir les éducateurs spécialisés dans la préparation et la mise en place d'activités afin de développer, entre autres, les habiletés sociales et la gestion des émotions des élèves;
- de tenir des dossiers;
- d'élaborer des plans d'action (solutions, stratégies, protocoles, etc.);
- de faire des suivis individuels pour certains élèves;
- de collaborer avec les psychoéducateurs et psychoéducatrices ;
- de soutenir les équipes lors de gestion de crise.

Au besoin, elle ou il accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

Diplôme universitaire de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en psychoéducation, en psychologie ou en santé mentale.

Détenir des formations continues en santé mentale, en gestion des comportements, approche Nuture ou trauma complexe, CPI, etc.

N.B. Le Centre de services scolaire des Îles se réserve le droit d'évaluer les connaissances et habiletés des personnes ayant soumis leur candidature à l'aide d'outils d'évaluation ou de tests.

Lieu de travail : Les établissements scolaires du Centre de services scolaire des Îles
Conditions d'emploi : Les conditions d'emploi sont celles prévues à la convention collective des professionnels
Supérieur immédiat : Madame Isabelle Gilbert, directrice des services éducatifs et des technologies de l'information
Entrée en fonction : Le plus tôt possible

Toute personne intéressée à poser sa candidature en vue de combler ce besoin au Centre de services scolaire des Îles est d'abord priée de remplir et de signer la *Demande d'emploi,* la *Déclaration relative aux antécédents judiciaires* et le *Questionnaire d'identification d'accès à l'égalité en emploi* (disponibles au www.cssdesiles.gouv.qc.ca dans la section *Carrière au CSSÎ*) et d'envoyer le tout, accompagné d'une lettre de présentation, de son curriculum vitae et d'une copie de ses relevés de notes et de ses diplômes **avant le 7 juin 2023 à midi**, à l'adresse suivante :

Marie-Josée Noël
Directrice des ressources humaines
Centre de services scolaire des Îles
1419, chemin de l'Étang-du-Nord
L'Étang-du-Nord (Québec) G4T 3B9

ou à :
cv@csdesiles.qc.ca

Le Centre de services scolaire des Îles souscrit à un Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE).